

# T'OKUP!

Agenda-journal interstitiel de la mouvance anarch@-alternat@-intersquat-féministe-antifa-précaires, etc. (Lôzane et ailleurs)

n° 51 (marvril 2005)

Gratuit Bien sûr

[www.squat.net/ea](http://www.squat.net/ea)

**PRÉSENTATION** > Pour une société sans racisme, sans sexisme, sans exploitation des humains et de la nature, le T'Okup! essaie de relater ce qui se passe dans la mouvance anarch@-alternat@-tralala (voir ci-dessus). Faire passer les infos dans et hors de la "scène", mobiliser, rendre compte des luttes menées, parfois susciter le débat interne, en faisant primer la régularité quitte à être (trop) sommaire. Les anciens numéros du T'Okup! sont consultables sur le site [www.squat.net/ea](http://www.squat.net/ea), où on peut aussi s'inscrire sur la liste de mail pour être régulièrement informé-e des activités de l'Espace autogéré et d'autres infos.

Contact: c/o Infokiosk, Espace autogéré, av. César-Roux 30, CH-1005 Lausanne

## STOP RENVOIS, la lutte continue

Des sans-papiers aux requérant-e-s d'asile en passant par les étrangers-ères établi-e-s en Suisse depuis longtemps, le droit en la matière se durcit. D'une part l'Etat multiplie les "catégories d'étrangers-ères" et d'autre part il tente de passer outre les accords internationaux et même sa propre Constitution pour abolir le peu de droits qu'ont les personnes "non-suisse-s".

### Feu de la résistance

Dans le canton de Vaud, la mobilisation continue autour des requérant-e-s débouté-e-s. Une tente et un "feu de la résistance et de la solidarité" ont été installés place de la Madeleine à Lausanne du 26 février au 17 mars. Durant cette période, une permanence a été assurée 24h sur 24 à la tente pour informer la population et dénoncer le harcèlement dont sont toujours victimes les requérant-e-s débouté-e-s. Ainsi, pour augmenter les pressions sur les débouté-e-s, le canton a engagé du personnel pour aller sonner le soir au domicile des requérant-e-s afin de leur rappeler qu'ils n'ont pas d'autre choix que de partir...

### Grève de la faim

Le 28 février, 10 requérants enfermés à Frambois (GE) se mettaient en grève de la faim pour protester contre leur incarcération. Les mesures de contraintes permettent en effet de placer en "détention administrative" pendant une durée maximale de 9 mois un-e requérant-e qui refuse de retourner dans son pays. Certains des grévistes étaient enfermés à Frambois depuis plusieurs mois dans l'attente d'un renvoi. La grève de la faim s'est terminée 5 jours plus tard, date à laquelle une délégation du Grand Conseil Genevois a rencontré les grévistes de la faim en leur assurant que leur revendications seraient transmises aux autorités compétentes... un espoir bien maigre.

### Le démantèlement continue

Le 17 mars a eu lieu à Berne un débat au Conseil des Etats sur la révision de la Loi sur l'asile. La Coordination Asile Vaud s'est donc rendue à Berne afin de dénoncer d'une part la situation des débouté-e-s dans le canton de Vaud, et d'autre part la destruction du droit d'asile programmée dans cette révision. Malheureusement, le résultat des débats à Berne laisse craindre le pire (voir résumé des différents projets de loi ci-contre).

### Lancement de l'offensive...

Le 14 mars, le Service de la population (SPOP), a voulu lancer l'offensive et fait arrêter 2 célibataires. Plusieurs points extrêmement déroutants sont à relever dans cette affaire:

1) Ces 2 personnes, appartenant au groupe dit des "523 déboutés", n'avaient, contrairement à la procédure décidée par le Conseil d'Etat, pas reçu de date d'expulsion lors de leur arrestation.

2) Le choix de ces 2 célibataires ne s'est pas fait au hasard: les services de Jean-Claude Mermoud ont choisi de frapper des requérants ayant un passé pénal lourd. Fier de son coup, le chef du SPOP, M. Rothen a donc certifié le 15 mars à des député-e-s du Grand Conseil que les 2 célibataires emprisonnés avaient un dossier pénal chargé, révélant au passage certains éléments du dossier. On s'assurait ainsi que les milieux de défense de l'asile n'oseraient pas bouger sur de tels dossiers...

Mais il y a eu une boulette. Circonstances malheureuses ou plutôt erreur révélatrice du traitement réservé aux requérant-e-s, toujours est-il que les dossiers ont été emmêlés, les personnes confondues... et que les 2 requérants emprisonnés n'ont pas d'antécédents pénaux. On assiste donc à un énorme cafouillage administrativo-politique, dont les victimes - requérants déboutés - croupissent en prison depuis plus de deux semaines.

### Vers des lois qui violent les conventions internationales

Depuis son avènement au Conseil fédéral, Christophe Blocher donne le ton en matière de politique des étrangers-ères. Toute une série de lois discriminatoires est ainsi en préparation. Malgré les vives inquiétudes manifestées par plusieurs organisations comme le Haut Commissariat aux Réfugiés



Le 17 mars devant le palais fédéral à Berne

de l'ONU, la Ligue Suisse des Droits de l'Homme, la Fédération des Médecins Suisses (FMH) et quelques autres, rien ne semble freiner les durcissements en cours.

suite en page 2 >>>

### Petit aperçu des 3 projets en cours:

#### A) Letr - Loi fédérale sur les étrangers

Cette loi concerne uniquement les ressortissant-e-s de pays européens ou provenant de l'AELE. Les personnes provenant de pays tiers dépendent de la Loi sur l'asile (voir plus bas).

#### \* Regroupement familial

Les étrangers/ères ayant une autorisation de travail de courte durée ne pourront plus faire venir en Suisse leurs enfants de plus de 12 ans.

#### \* Précarisation du permis B

Un étranger au bénéfice d'un permis B depuis 10 ans n'accèdera plus facilement à un permis C. Les permis B se trouvant en fin de droit de chômage (18 mois) et qui sont dans l'obligation de s'adresser à l'aide sociale encourront le risque de perdre leur permis.

#### \* Restriction de mouvement

Les chômeurs-euses étrangers-ères (permis B ou C) n'auront pas le droit de déménager dans un autre canton, sauf s'ils y trouvent un emploi.

#### \* Emprisonnement

En cas de décision de renvoi, l'étranger-ère peut être incarcéré-e pour une durée maximale de 20 jours.

suite en page 2 >>>

## B) LAsi - Révision de la Loi sur L'asile

\* Suppression du permis humanitaire  
Auparavant un permis humanitaire pouvait être accordé aux personnes menacées ou en détresse grave. Avec la révision, seules les personnes dont le renvoi mettrait la vie en danger bénéficieront d'une "admission temporaire".

\* Les autorités n'entreront plus en matière sur les demandes provenant de requérant-e-s qui ont séjourné dans un pays "sûr" avant de déposer leur demande en Suisse.

\* Le délai de recours contre une décision négative est de 5 jours.

\* Suppression de l'aide sociale pour tou-te-s les requérant-e-s débouté-e-s dès qu'une décision négative est prononcée par les autorités.

\* L'impossibilité de produire des documents d'identité constituera un motif suffisant pour refuser d'entrer en matière sur la demande d'asile.

\* En cas de décision de renvoi, la personne étrangère (qui n'a commis aucun délit) peut être maintenue en détention administrative (prison) pendant 24 mois (9 actuellement). Les mineur-e-s (de 15 à 18 ans) pourront être détenu-e-s pour une durée maximale de 12 mois.

## C) LUSc - Loi sur l'usage de la contrainte dans le cadre du droit des étrangers

\* L'Etat pourra dorénavant faire appel à des sociétés de sécurité privées pour "prendre en charge" les personnes à expulser.

\* La police pourra faire usage d'armes à électrochocs contre les requérant-e-s. Pour rappel, il est interdit de faire usage de telles armes sur des animaux...



**STOP** aux renvois

### AGENDA

**Samedi 9 avril, Yverdon**  
concerts de soutien aux requérant-e-s à l'Amalgame

**Lundi 25 avril, Morges**  
Soirée de soutien au théâtre de Beausobre

**Samedi 18 juin, Berne**  
"La Suisse, c'est nous", manifestation nationale contre le racisme et la politique de Blocher. Rdv 14h, Waisenhausplatz

Plus d'infos sur

[www.stopenvoi.ch](http://www.stopenvoi.ch)

## YVERDON

### Soutien au squat de la Bergerie

La Bergerie, maison sise au chemin Occidental 1 à Yverdon, occupée depuis le 20 mars 2004, est un lieu de vie collective autogérée où ont été mis sur pied divers ateliers à buts non lucratifs et ouverts à tous (atelier vélo, jardin biologique, friperie, salle de répétitions pour groupes locaux, concerts, atelier soudure). Du 17 au 19 mars a eu lieu un festival pour fêter le premier anniversaire de la Bergerie.

Cela fait plusieurs années que nous cherchons activement et par tous les moyens un lieu tel que celui-ci. Nous trouvons notre action légitime car cette maison était laissée à l'abandon depuis plusieurs années. Le propriétaire actuel déclare ne plus en vouloir, mais refuse de parler avec nous alors que nous l'avons contacté à plusieurs reprises et avons proposé de payer un loyer symbolique, voire de racheter la maison.

La municipalité refuse de soutenir notre projet, alors qu'elle en a la possibilité et à moindre coût. En effet, les propriétaires lui ont proposé de vendre ledit bâtiment pour une somme symbolique de 1 franc.

Une pétition de soutien a été lancée dans ce sens. Elle est disponible à:

La Bergerie, Chemin Occidental 1,  
1400 Yverdon ou [labergerie@no-log.org](mailto:labergerie@no-log.org)

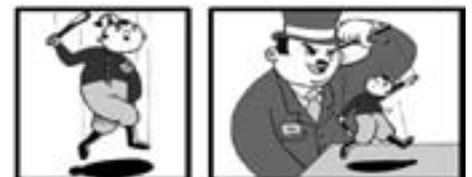
### Succès de la 6e promenade antifasciste à Berne

Samedi 6 mars 2005, environ 3'000 personnes ont défilé à Berne lors de la 6e promenade antifasciste, malgré la pression du concordat de police du nord-ouest (Berne, Bâle, Soleure,...) présent en masse. Les slogans ont fustigé la politique raciste de la Suisse en matière de droit d'asile fortement réduit ces derniers temps, contre la forteresse européenne, la banalisation d'actes et de paroles racistes, contre les nazillons et la répression policière. La position des assureurs suisses refusant d'assurer des personnes de certaines nationalités a aussi été dénoncée.

Dès l'après-midi, la police quadrillait la ville et contrôlait tout ce qui lui semblait suspect.

De nombreuses personnes ont été retenues et se sont fait signifier des interdictions de périmètre, dont une bonne centaine d'antifascistes zurichois voyageant ensemble en train, qui furent arrêtés préventivement sous prétexte de leur matériel de protection, et relâchés vers 00h00 (après la fin de la manifestation).

1'500 à 2'000 personnes ont été bloquées pendant une heure au lieu de départ avant que la manif puisse démarrer, augmentant en nombre tout au long du parcours. L'ambiance était joyeuse et déterminée.



## Procès du G8 à Gênes, suite et pas fin...

Différents procès sont en cours à Gênes pour les faits relatifs au G8 de l'été 2001: celui contre 25+1 manifestant-e-s, celui contre les responsables des raids policiers contre l'école Diaz et le médiacenter Pascoli, et celui du centre de détention et de torture de Bolzaneto (l'Okup! 48). Les procès de Gênes se déroulent dans un climat étouffant de provocation et d'intimidation de la part des médias et des forces prépressives (dont récemment le séquestre des ordinateurs de représentants du support légal durant la pause d'un procès). A cet intérêt particulier fait écho le silence du mouvement et de ceux qui, sur Gênes, ont su bâtir leurs carrières politiques, institutionnelles ou non-institutionnelles.

### Les violations des droits humains à la caserne de Bolzaneto au grand jour

S'il est clair que ce n'est pas de la part des magistrats et des tribunaux qu'il faut espérer la vérité, certains faits commencent à être rendus publics dans la grande presse italienne à l'occasion des procès. En ce moment, ce sont les faits du centre de détention provisoire de Bolzaneto qui sont au centre de l'attention, où 252 personnes avaient été transférées, détenues, humiliées et torturées pendant le G8, et même plusieurs jours après la fin ce celui-ci. Même la zone franche de l'infirmerie s'était transformée en annexe des salles d'exaction.

Dans l'instruction préliminaire, il est demandé que 47 responsables soient inculpé-e-s: 15 cadres et agents de police, 16 agents pénitentiaires, 11 carabinieri et 5 médecins, dont 3 femmes.

L'agence Ansa ([www.ansa.it](http://www.ansa.it)) a fait un travail de reconstitution qui ne dément pas les nombreux témoignages publiés depuis 2001, sur indymedia notamment. Dans un dossier de 534 pages remis aux tribunaux le 12 mars 2005, il est fait état de différents cas nominatifs qui illustrent les coups, les humiliations, les insultes et le sadisme des flics: le tabassage d'une personne portant une prothèse, une femme qui a dû mettre sa tête dans des chiottes turques, l'humiliation d'un homme qui a été contraint de marcher à quatre pattes et d'aboyer comme un chien, un autre qui a dû déambuler dans la cour avec un chapeau rouge où le marteau de l'insigne communiste avait été remplacé par un pénis à côté de la faucille, ou encore de deux hommes à qui ont été rasés des mèches de cheveux. Ces exemples ont été repris par la presse italienne, mais on peut trouver d'autres témoignages encore pires sur [www.italy.indymedia.org](http://www.italy.indymedia.org) (dossier Genova).

Comme la torture n'existe apparemment pas dans le droit italien, les deux procureurs publics ont défini les exactions notamment en tant qu'abus d'autorité ou violation du règlement pénitentiaire, et surtout comme des traitements inhumains et dégradants violant l'article 3 de la Convention pour la sauvegarde des droits humains et des libertés fondamentales.

# LE FICHAGE NAÎT AVEC L'ETAT

« Nous devons pouvoir intervenir, chercher, avant même d'avoir un soupçon »  
Déclaration de l'ancien procureur de la Confédération Walder (1968-1973) en pleine affaire des fiches.

## Histoire et retour des fiches

En 1989, alors que le mur s'écroulait à l'Est, éclatait en Suisse ce qui a été appelé « l'affaire de fiches ». C'est avec stupeur que la population découvre que la police politique avait établi préventivement 900'000 fiches sur des personnes et organisations. Sur une population de moins de 7 millions d'habitants ça n'est pas mal. L'Etat fouineur produisait environ 200 nouvelles fiches par jour. Tout ce qui pour la bourgeoisie de ce pays n'était pas assez « suisse » était susceptible d'être consigné par l'Etat fouineur. Les étrangers/ères, bien sûr, mais également l'élu vert qui avait ouvert une boîte postale dans son bled, les institutions religieuses, l'union suisse des journalistes pour ne citer que quelques exemples. Il va sans dire que concernant les organisations révolutionnaires, les mouvements antimilitariste, anti-nucléaire, pacifiste, autonomiste jurassien, autonome...

Pour ficher, la police politique pouvait compter sur de nombreux relais comme par exemple la poste, l'industrie et les banques. A cela est venu s'ajouter un deuxième fichier tenu par l'armée. Le ministère public devra encore reconnaître l'existence d'autres fichiers tels le « fichier extrémistes » contenant 10'000 noms de personnes à incarcérer en cas de conflit ou encore celui « des agents de la Confédération indignes de confiance ». Les révélations ne s'arrêtèrent pas en si bon chemin. Début 1990, on apprend l'existence d'une « armée secrète » de 2'000 hommes mise en place par un ancien chef du « Groupe de renseignement et sécurité » (P26 et P27).

Toutes ces révélations provoquent un véritable tollé. Aucuns chefs d'aucunes administrations ne voulut endosser la responsabilité du contenu des fiches. Parallèle saisissant, à la même époque, les manifestants de Berlin-Est occupaient les locaux de la Stasi, la police politique est-allemande.

Le 3 mars 1990, 35'000 personnes manifestent à Berne alors qu'à cette époque les grosses manifestations rassemblaient au plus 10'000 manifestants. Alors que les discours s'enchaînent sur la place Fédérale, des affrontements ont lieu avec la police. Des manifestants parviennent à pénétrer dans les bureaux du délégué aux réfugiés et s'emparent de dossiers portant notamment sur des rejets de demandes d'asile. Le Palais fédéral sera attaqué à coups de pierres, de peinture et la banque populaire de cocktails molotov.

300'000 personnes demanderont à pouvoir consulter leur fiche. Sous la pression populaire et l'ampleur du scandale, l'Etat sera obligé de s'exécuter en partie. Il faut dire aussi qu'à cette époque, la guerre froide touchant à sa fin, le système méritait

certainement du point de vue bourgeois un petit dépoussiérage. Celles et ceux qui en firent la demande purent donc obtenir une copie d'une partie des fiches les concernant. Le nom des indics et autres mouchards avaient été préalablement caviardés, ainsi que des paragraphes entiers. Il y a des fois où l'Etat sait protéger la sphère privée.

Le fait que nombre d'informations contenues dans les fiches s'avèrent fausses voire fantaisistes ne signifie pas pour autant qu'elles n'aient pas porté préjudice aux personnes fichées, que ce soit professionnellement ou autre. Surtout, elles apportent un éclairage sur la conception et la pratique bourgeoise de la démocratie. Ce qui avait fait scandale était en partie l'ampleur du fichage. L'existence de la police politique était chose connue. Elle avait été créée à la fin du XIXème siècle pour surveiller les anarchistes notamment étrangers. Nos chères sociaux-démocrates - pas encore ralliés au social-libéralisme - ne pensaient pas entrer dans la catégorie « subversif » définie par les têtes pensantes de l'Etat fouineur. D'autres, dont nous faisons partie, y virent surtout la révélation au grand jour de ce que nous avons toujours su, vu et ressenti.

Quinze ans plus tard, rien n'a fondamentalement changé. Officiellement, il n'y a plus ni police politique, ni fiches. La police fédérale pleurniche régulièrement disant qu'elle ne peut plus faire son travail. Pourtant cela fait depuis le milieu des années 90 que sont réintroduites petit à petit les bases d'une police politique en prétextant la lutte contre le terrorisme ou encore la pédophilie. Les rapports annuels sur l'extrémisme produite par le Service d'analyse et de prévention du département fédéral de justice et police en dit long sur qui est visé: dans le dernier rapport, le centre autonome de la Reithalle à Berne ou les squatters genevois y sont présentés comme plus dangereux que la multiplication des groupuscules néonazis!!

Le 11 septembre 2001 a permis aux instances de police de reprendre l'offensive. De nouveaux projets de loi sont en consultation pour contenir « l'extrémisme ». L'Euro du foot qui aura lieu en Suisse et en Autriche en 2008 vient ici à point nommé: qui pourrait s'opposer au contrôle des « hordes de hooligans anglais » se disent nos fouineurs professionnels? [pour le fichage de masse de manifestants et de supporters de foot voir les derniers T'Okup']

## Un exemple à Genève

Pendant ce temps, le fichage ordinaire d'activités parfaitement légales, puisque les autres tombent sous le coup de la loi, se poursuivent à titre préventif. Comment s'étonner qu'un Etat fiche sa population? Un exemple de plus vient de nous être donné à Genève. Des syndicalistes passaient en



jugement le 2 mars - soit quinze ans presque jour pour jour après la grosse manif contre les fiches - pour le blocage des Transports publics genevois en mai 2004 lors d'une grève. Alors que toutes les fiches ne contenant pas des informations sur les infractions à la loi dûment sanctionnées auraient - selon les autorités de l'époque - dû être détruites, voilà t'y pas qu'elles resurgissent. Eric Decarro, ancien président du Syndicat des services publics (SSP) déclare dans le Courrier (01/03/05): « Nous avons appris avec grande surprise que le juge avait demandé nos fiches à la police. De nombreux événements de notre passé militant y sont consignés, alors que nous n'avions pas été condamnés, ni même amendés! Il y est mentionné que j'ai participé à des manifestations en 1970, 1972 et 1988. Par ailleurs, il est écrit que j'étais impliqué dans des rassemblements non autorisés pendant le G8 ». Rémy Pagani, député de l'Alliance de gauche et membre du SSP, affirme pour sa part: « Ma fiche signale ma participation à des manifestations, alors qu'aucun policier n'avait contrôlé mon identité. J'ai aussi occupé le hall de l'UBS pour demander la libération de Mandela. Je n'avais pas été arrêté ». Il va de soit que si ces faits ressurgissent à la veille d'un procès, c'est pour influencer le verdict du jugement.

On peut toutefois penser qu'en cette période de délire sécuritaire et de criminalisation des mouvements sociaux cela ne provoquera pas le même tollé qu'au début des années 90. Le soi-disant communisme qui s'est effondré à cette époque a aujourd'hui été remplacé par celle du terrorisme islamique. Les fiches peuvent aujourd'hui être informatisées et ne remplissent plus des bâtiments entiers ce qui les rend tout de même moins visibles. Qu'un juge puisse sans autre glisser les fiches de la police au dossier démontre que cela participe des pratiques parfaitement naturelles de l'Etat. La grande bourgeoisie qui ne cesse de marteler son « moins d'Etat » lorsqu'il s'agit de droits sociaux sait où sont ses intérêts. Contrairement à la gauche institutionnelle, elle n'a pas abandonné l'idée de lutte des classes.

Nous non plus!

# COPPET: le casseur frappe toujours deux fois



Au Squat Châtelot à Coppet, le propriétaire a décidé de prendre les choses en mains...

Dimanche, 6 février 2005, après 8 mois de présence dans la maison sise au 54 rte. Suisse à Coppet nous nous sommes retrouvé-e-s dans une maison sinistrée...

Voici une petite chronique des événements qui permettra mieux de comprendre les faits.

## 2002 > Une maison vide

Construite au début du siècle passé, la bâtisse est rachetée par Ernst Bartolomey qui compte y réaliser son projet immobilier, une bonne affaire. Celle-ci consiste à démolir le manoir pour ensuite construire des villas avec un accès direct au lac assuré par une passerelle. En un mot, un projet qui sera aussi cher en réalisation qu'il est, pour l'instant, éphémère car à ce jour aucun projet précis n'a été présenté. En attendant la maison reste vide. Et c'est là où...

## Juin 2004 > Nous entrons en scène...

c'est-à-dire: nous occupons cette maison vide depuis bientôt 2 ans. La première réaction du propriétaire laisse espérer un arrangement à l'amiable: «Votre présence ne me dérange pas, mais vous aurez des problèmes pour avoir l'eau et l'électricité...». Quelques jours plus tard c'est un changement radical - nous recevons une lettre du propriétaire qui veut garder la maison inhabitée. Nos positions sont claires: nous voulons rester tant qu'il n'y a pas de travaux, en offrant en échange des travaux d'entretiens du terrain et de la maison. Mais toute tentative de contacter M. Bartolomey échoue et pendant 6 mois les seuls signes de sa présence sont un poisson mort que nous découvrons un beau jour d'été devant la maison et les robinets desséchés, car cet homme d'affaires résidant dans une villa moderne à Prangins a interdit aux SI du coin de nous mettre l'eau et l'électricité. Sans doute pour

encourager une gestion écologique de la maison.

## Novembre 2004 > Ernst<sup>1</sup> s'énerve...

et nous rend une visite surprise accompagné d'un gendarme, enfin du gendarme de Coppet qui, de sa part, aime son travail au point de ne pas hésiter à intervenir sans plainte déposée par le propriétaire. Trois personnes de passage sont ainsi contrôlées et malheureusement nous, membres du collectif, n'avons pas la chance d'être présent-e-s sur place pour discuter avec le propriétaire. L'ordre de partir donné cette fois-ci accompagne une argumentation quelque peu bizarre - nous devrions partir pour faire place au bateau de M. Bartolomey dans la grange avoisinant la maison et à cause des nuisances que nous aurions occasionnées au voisinage, notamment: un des voisins n'aurait pas pu louer sa villa avoisinant le repaire des méchant-e-s squatteurs/euses que nous sommes. Du projet de construction on ne parle pas. Nous tenons à préciser ici que nous avons toujours eu de bons rapports avec les voisin-e-s et n'avons jamais eu de plaintes de leur part.

Dès lors se multiplient des actes d'intimidation dont le(s) auteur-e-(s) restent inconnu-e-(s). Déjà le lendemain de cette visite surprise, une partie de nos toilettes sèches dans le jardin est détruite, quelque temps après, la nuit, quelqu'un fait du feu dans le jardin près de la maison, le matin nous découvrons seulement le foyer. Notre enseigne sur la boîte aux lettres est systématiquement arrachée et notre courrier disparaît souvent. Les mots que nous mettons sur le portail à l'attention des voisins pour leur expliquer notre situation n'y font qu'un ou deux jours avant d'être enlevés.

## Jan-Fév 2005 > Ernst s'énerve vraiment...

Enfin, samedi 5 février, en l'espace de quelques

heures alors qu'il n'y a personne dans la maison, toutes les vitres du rez de la maison sont cassées, ainsi que le four à pizzas dans le jardin. Difficile de croire à un simple acte de vandalisme car ces «vandales» sont très méthodiques - on compte plus de 80 carreaux à remplacer. La gendarmerie refuse de mener l'enquête - pour cela il faudrait une plainte portée par le propriétaire et celui-ci n'est pas intéressé. De notre part, après le choc, c'est l'hésitation - difficile d'entamer les travaux de réparation avec le froid qu'il fait.

Et une semaine plus tard il s'avère que nous avons bien fait d'attendre... Dimanche 13 février, nous rentrons à la maison après une soirée à Genève et retrouvons avec étonnement notre promoteur immobilier se promenant autour de la maison. Radieux, il sifflote. Nous pouvons enfin lui poser la question sur la casse qui a eu lieu, mais le propriétaire parle des «Yougoslaves» qui volent dans le coin et quitte promptement le terrain. Ce n'est qu'un moment après que nous découvrons de nouvelles déprédations. Le temps de notre absence quelqu'un, pour s'en tenir à la version du propriétaire, sûrement des «Yougoslaves» ont enfoncé la porte arrière de la maison et emporté quatre fenêtres du premier et du deuxième étage pour tout butin. Des gens bizarres que ces «Yougoslaves»... Pour parachever leur oeuvre, ces mystérieux «eux» ont dévalisé les toilettes sèches et arraché le tuyau d'eau passant par l'extérieur du bâtiment afin d'empêcher tout raccord au réseau des Services Industriels. Nettement il s'agit donc de mesures prises froidement pour nous empêcher de vivre dans la maison et la seule personne qui se sent dérangée par notre présence à Coppet est le propriétaire. L'affaire reste à suivre...

<sup>1</sup> Ernst est l'appellation commune du propriétaire du Châtelot

## La réalité dépasse la fission - Voyage fantastique au royaume atomique

Avril-mai 2004, nous prenions part au Tour de France pour Sortir du Nucléaire, organisé par le réseau du même nom, avec le camion de l'ADER (Association pour le développement des énergies renouvelables). Effaré-e-s de découvrir la réalité du pays le plus nucléarisé au monde, nous avons décidé de partager un peu de cette expérience en diffusant autour de nous, et le plus largement possible, les informations les plus essentielles que nous avons pu récolter à cette occasion. Ce projet se concrétise maintenant sous la forme de cette brochure. La brochure contient des éléments pour comprendre ce qu'est le nucléaire, tant au niveau scientifique que politique, des expériences de lutte anti-nucléaire, le témoignage d'un ancien travailleur au CERN atteint du cancer, des prises de position radicales, et encore une liste de lectures et de contacts.

La tournée s'étant déroulée en France, la brochure concerne en bonne partie la situation française. Il faut pourtant savoir qu'en Suisse, après l'échec des initiatives antinucléaires du 18 mai 2003 à l'issue d'un débat dominé par des arguments économiques pitoyables et une propagande pro-nucléaire massive, un projet de nouveau réacteur nucléaire est en route, sur un des sites déjà existants. Il s'agit donc de replacer le débat sur le terrain politique, pour s'opposer à cette relance des programmes nucléaires déjà bien avancée en France, en Finlande et en Chine notamment. En montrant que l'aveuglement de l'industrie et de l'Etat face à la folie nucléaire est tout simplement dans la logique du capitalisme. En effet, dans un état de guerre économique permanente, qu'y a-t-il de surprenant à mettre en place un système totalitaire pour s'assurer l'énergie nécessaire à la croissance durable des profits? Pensons à la Biélorussie où 19 ans après Tchernobyl, 80% des enfants sont malades, où des scientifiques sont emprisonnés pour les empêcher de divulguer la réalité et où un dictateur couvre les mensonges de l'Etat... Est-ce ça, la société que nous voulons?

### Collectif Monde de merde

Inauguration de la brochure le 31 mars à l'espace autogéré, 18h, puis concert  
Projections le 2 avril à Oblò: 20h Bienvenue dans un futur radieux - Tour de France pour Sortir du Nucléaire; 21h30: Entretien avec Pierre Lehmann

Brochure disponible à l'infokiosk, ou directement à automu@no-log.org



## Agenda

### Samedi 9 avril

Concerts à l'espace, 21h  
Tendance catalogue, et autre

### ACTIVITES REGULIERES

Lundi 16h-19h Salon de thé  
à la Laiterie, Marterey 23

Lundi 19h30 Ciné-bouffe aux Tilleuls  
Route de Lausanne 52,  
TL n°7, arrêt Renens-Village

Jeudi dès 20h Bouffe végétarienne  
à l'espace autogéré, César-Roux 30

Vendredi 20h Bouffe pop'  
au Chien Rouge, César-Roux 23

Jeudi & vendredi 21h Cinéma Oblò  
Av. de France 9 - Progr: www.oblo.ch

### CRITICAL MASS

Samedi 9 avril à 14h  
Vélodrome, Pontaise / LôZ



Inauguration des nouvelles étagères  
de L'INFOKIOSQUE DE GENEVE

Dimanche 10 avril dès 16h  
4, rue de la Tour, rez de chaussée